

Pousse de l'herbe n°4

Suite de la mise à l'herbe en zone basse !!

Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présentera l'évolution de la pousse de l'herbe grâce aux "sommes de températures" calculées à partir des relevés de 7 stations météorologiques réparties sur le territoire départemental.

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de température, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Stade fin déprimage
Type de prairie	Prairie temporaire fertile précoce	250°C jour	500°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertile	300°C jour	500°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, fertilité moyenne	400°C jour	800°C jour
	Prairie naturelle ou permanente, peu fertile	500°C jour	1000°C jour

Sommes de températures au 25 mars 2018 : 20 jours de retard par rapport à l'année dernière !!

Station météo	Altitude (m)	Situation au 25 mars 2018	Situation au 25 mars 2017	Moyenne au 25/03 sur les 10 dernières années (sauf Alpuech : 3 ans)
Alpuech	1107	82	248	164
Canet de Salars	860	151	324	227
Huparlac	860	143	318	237
Millau (Soulobres)	715	195	404	289
Montlaur	370	241	425	339
Salles La Source	578	208	388	280
Villefranche de Rgue	333	283	459	354

Les températures restent encore en dessous des normales et on observe toujours un retard très marqué surtout par rapport à l'année.

Au niveau de la pousse, on observe un ralentissement dans nos mesures. Seul les parcelles à base de ray grass ont une vitesse de pousse normale entre 20 et 30 kgMS/ha/jour.

Les prévisions annoncent un retour à des températures normales de saison pour la semaine prochaine.

- **En zones basses inférieures à 500 m**, on a dépassé les 250°C de cumul et on observe des hauteurs d'herbe suffisante pour commencer la mise à l'herbe. Le risque de se faire déborder par la pousse est important si on ne sort pas. On peut commencer à sortir les animaux que les après midis même si la portance des sols est très limitée. Certains éleveurs vont sortir uniquement des lots d'animaux légers (génisses) pour éviter tout problème de piétinement. Il faut rappeler aussi que plus on tourne vite moins on piétine.

- **En zones intermédiaires, entre 500 et 800 m**, on va bientôt atteindre les 250°C de cumul. Il faut se tenir prêt pour la mise à l'herbe. Sur ces zones, on voit des animaux dehors malgré la pousse au ralenti. Cela permet d'assurer des transitions alimentaires assez longues et de commencer le premier tour de pâturage.

- **En zones hautes supérieures à 850 m**, il manque encore une bonne centaine de degré de cumul pour que les prairies démarrent significativement. Les premières mises à l'herbe ne devrait pas arriver avant 10 – 15 jours. La mise en place des clôtures doit se terminer.

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture) et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Pour le recevoir chez vous, il suffit d'envoyer une demande par courriel à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

**Benoit Delmas,
conseiller agronomie,
Chambre d'agriculture**